

<p>Nombre de membres au Conseil de Communauté : 108 titulaires – 39 suppléants</p>	<p>Conseillers en fonction : 108 titulaires – 39 suppléants</p>	<p>Conseillers présents : 84 Dont suppléant(s) : 1 Pouvoirs : 13 Absent(s) excusé(s) : 16 Absent(s) : 9</p>
--	---	---

Date de convocation : 9 décembre 2014

Vote(s) pour : 93
Vote(s) contre : 4
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du Lundi 15 décembre 2014,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Point n° 2014-12-15-CC-1.5 :

Ouverture de crédits par anticipation sur le vote du Budget Primitif 2015.

Rapporteur : Monsieur Thierry HORY

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 1612-1,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2311-3 et R. 2311-9,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 24 février 2014 portant adoption du Budget Primitif 2014,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 2 juin 2014 portant adoption de la Décision Modificative n°1/2014,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 29 septembre 2014 portant adoption du Budget Supplémentaire au titre de l'exercice 2014,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 15 décembre 2014 portant adoption de la Décision Modificative n° 2/2014,
CONSIDERANT la nécessité de pouvoir rembourser, en cas d'excédent de trésorerie, les crédits long terme reconstituables et les crédits dits « revolving »,
CONSIDERANT la nécessité d'engager des opérations d'investissement pour la gestion des affaires courantes avant le vote du Budget Primitif 2015,

DECIDE d'ouvrir par anticipation des crédits à hauteur de 15 000 000 € à l'article 16449,
DECIDE d'inscrire, par anticipation sur le vote du Budget Primitif 2015, des crédits à hauteur de 3 000 000 € en section d'investissement conformément à la liste ci-après :



BUDGET PRINCIPAL

Crédits par anticipation - BP 2015	
BUDGET PRINCIPAL	Crédits d'investissement votés par anticipation
taux	10,60%
165	
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	-
2031	150 000
2051	250 000
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	400 000
2041642	840 000
204181	-
204182	-
2042	20 000
20422	-
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	860 000
2111	15 000
2135	225 000
2151	555 000
2152	12 800
21538	90 000
2158	70 000
2161	6 000
2182	74 200
2183	300 000
2184	15 000
2188	27 000
20 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 390 000
2312	5 000
2313	5 000
2315	300 000
2316	40 000
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	350 000
TOTAL	3 000 000

ORDONNE les inscriptions budgétaires correspondantes.

Pour extrait conforme
Metz, le 16 décembre 2014
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSE

